

2010.010

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **mercredi 27 janvier 2010** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. FROMM Gérard, Maire.**

CONVOCAATION

Date	21/01/2010
Affichage	22/01/2010

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	30	3

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, MUSSON Pascal, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

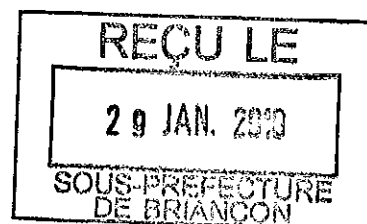
BRUNET Pascale pouvoir à POYAU Aurélie
NUSSBAUM Richard pouvoir à VALDENNAIRE Catherine
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian

NUMERO : PATRIMOINE 1

**OBJET : COMPTOIR DE VENTE
PATRIMOINE**

Absents-Excusés : BRUNET Pascale, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Yvon AIGUIER

Le service du patrimoine dispose d'un comptoir de vente permettant de proposer aux visiteurs la vente d'ouvrages, d'affiches et de cartes postales.

En application de la délibération du 11 février 2008, il a été décidé de participer à l'édition d'un guide Gallimard Hors Série « Les Patrimoines de France, 126 Villes et Pays d'art et d'histoire, villes à secteur sauvegardés et protégés ».

La ville a été destinataire de 130 exemplaires conformément aux termes de la convention de février 2008 (1 950 € /TTC pour 130 exemplaires à 15 € chacun).

Un exemplaire intégrera le fonds de la bibliothèque municipale, un second la bibliothèque du service du patrimoine. Les exemplaires restants au nombre de 128, seront destinés aux ventes au service du patrimoine.

Ce guide-album est proposé à la vente au prix public de 35 €.

Afin diversifier son catalogue, il est proposé également à la vente l'ouvrage « Le Chaberton, et les fortifications de la faille de Clavière » au prix public de 29 € et le DVD « Forte Chaberton » trilingue, Italien, Français et Anglais au prix public de 25 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les propositions ci-dessus ;
- D'adopter la tarification des prestations proposées ;
- D'autoriser le service du Patrimoine à percevoir les recettes correspondantes ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

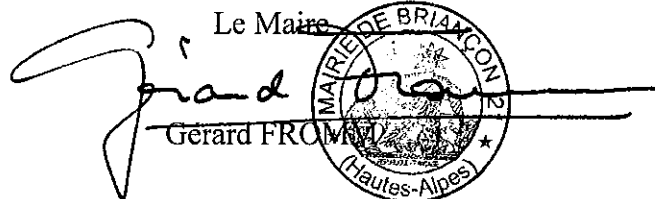
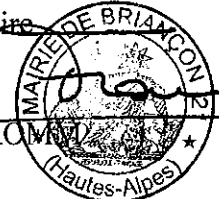
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire

Gerard FROMM


TRANSMIS LE 29 JAN. 2010

PUBLIÉ LE 29 JAN. 2010

NOTIFIÉ LE